



Intitulé de la formation :	Fiscalité des plus-values des professionnels et des particuliers
Date :	12 Septembre 2024
Organisme :	IFAURA

Cycle :	Fiscal
Positionnement à l'entrée : - Public / niveau requis :	Collaborateur EC confirmé Expert-comptable
Prérequis :	Aucun

Objectif opérationnel :

Maîtriser les régimes relatifs aux plus-values professionnelles et personnelles

Contenu de la formation :

Plus-values réalisées par les entreprises

Règles générales.

Plus-values réalisées par les entreprises individuelles et les sociétés de personnes (IR).

Plus-values réalisées par des sociétés relevant de l'IS.

Régimes particuliers.

Plus-values réalisées par les associés (PP) des sociétés

Associés de sociétés de personnes (IR).

Associés de sociétés (IS).

Plus-values des particuliers

Plus-values immobilières des particuliers.

Plus-values de cessions de valeurs mobilières et de droits sociaux.

Modalités de formation :

- Formation en présentiel
- **Modalités de suivi et d'évaluation :**
- Feuilles de présence : signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée
- Evaluation : nos formations sont de courtes durées (maximum 1 jour), nos évaluations sont effectuées à froid par chaque stagiaire qui reçoit un lien par mail à l'issue de la formation
- Attestation individuelle de formation : téléchargeable par le stagiaire après qu'il est complété le quiz et le questionnaire de satisfaction.



Modalités d'organisation :

- **Lieu** : IBIS Hôtel – 5/7 Bd Georges Pompidou – 05000 GAP
- **Durée** : 7 h
- **Horaire** : de 9h à 17h
- **Groupe** : 20 personnes au maximum
- **Modalité d'accès** : être adhérent à l'association et s'inscrire via le site internet
- **Délai d'accès** : inscription 10 jours avant la formation au minimum
- **Tarifs** : 260€ HT / 312€ TTC par personne

Engagements :

- Le donneur d'ordre s'engage à libérer le collaborateur inscrit à la formation à la date choisie
- Le stagiaire s'engage à être présent et à participer activement à la formation pour sa réussite et l'atteinte de l'objectif.
- En cas d'absence à la formation ou d'annulation effectuée 7 jours précédant le début du stage le montant des droits d'inscription resteront acquis à l'association.

Accessibilité :

Nos formations ont lieu dans des ERP en conformité pour l'accueil des PSH.

Merci de contacter notre référent handicap pour préparer une inclusion totale

Conditions de déroulement :

- Convocation : envoyée aux stagiaires, par mail, une semaine, précédant la formation
- Règlement intérieur : nos formations peuvent avoir lieu dans différents bâtiments, les règlements intérieurs sont envoyés avec la convocation ou sont disponibles sur place.
- Restauration : pour nos formations organisées à la journée le repas est inclus.
- Parking : places de parking gratuites

Conditions générales de ventes :

Disponibles sur le site internet (<https://www.adeca.fr/informations/conditions-generales-de-vente/>)

Contacts :

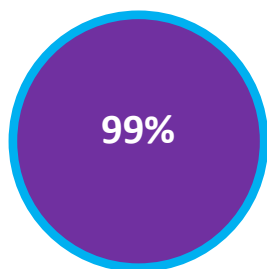
Référents :	Adresse mail
Pédagogique	contact@adeca.fr
Administratif	
PSH - handicap	

Nous vous remercions de préciser dans l'objet de votre mail le référent destinataire.

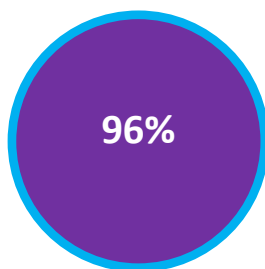


Indicateurs de résultats (en pourcentage) calculés sur la période de janvier à décembre 2023 :

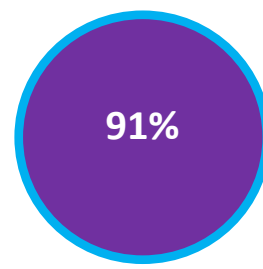
Nos stagiaires jugent que :



De nos formateurs ont une excellente ou bonne maîtrise de leur sujet.



La pertinence des exemples et cas pratiques abordés sont excellentes ou bonnes.



L'organisation de nos formations est excellente ou bonne.